

Daniel Bensaïd

## Faut-il participer aux élections ?

*Entretien avec La Distance politique, revue de l'Organisation politique (France)*

**La Distance politique :** *Pour l'Organisation politique, ne pas participer aux élections est une question de principe. Tel n'est pas ton avis, tel n'est pas l'avis de ton organisation, la Ligue communiste révolutionnaire. Considères-tu cette divergence comme importante ou mineure ?*

**Daniel Bensaïd :** La divergence porte moins sur la participation ou non aux élections que sur le fait d'en faire une question de principe au lieu d'une question concrète, de moment politique (de conjoncture) et de rapports de forces. Évoquer Lénine en la matière ne vaut pas argument d'autorité, bien sûr. J'en reste cependant à la manière, tactique et non principielle, dont il aborde la participation aux élections à la Douma : pour le boycott en 1905, pour la participation en 1906 et 1907 (entre les deux, ce n'est pas la « nature » réactionnaire du parlement tsariste qui a changé, mais la situation du front de classe) ; pour la convocation d'une assemblée constituante en février 1917, pour sa dissolution en décembre. Ce qui est en jeu dans ce pragmatisme, c'est moins une question de principe qu'une conception de l'action politique elle-même et de la stratégie comme art du temps brisé, de la discordance des temps.

« Historiquement », insiste Lénine dans sa polémique avec les communistes de gauche allemands, les formes parlementaires ont sans aucun doute fait leur temps. Mais « politique-

ment », c'est « une autre affaire » : « Tant que vous n'avez pas la force de dissoudre le Parlement bourgeois et toutes les autres institutions réactionnaires, vous êtes tenus de travailler dans ces institutions précisément parce qu'il s'y trouve des ouvriers abêtis par la pré-traille et par l'atmosphère étouffante des trous de province ; autrement, vous risquez de n'être plus que des bavards. » Il faut certes faire la part du contexte historique au lendemain de la guerre mondiale. Le raisonnement, qui s'applique aussi au militantisme dans les syndicats, voire en Angleterre dans le parti travailliste, renvoie à des questions de méthode générales et à une conception de l'action politique inscrite dans la durée, dans les flux et reflux de la lutte des classes, irréductible aux seuls moments paroxystiques de la crise révolutionnaire. D'autant que l'irruption et les modalités de cette crise ne sauraient être prévues. C'est pourquoi « la classe révolutionnaire doit savoir pendre possession de toutes les formes et de tous les côtés de l'activité sociale ». Lénine cite en exemple l'affaire Dreyfus comme révélatrice d'une crise globale des rapports sociaux qui fut sur le point de déclencher une guerre civile.

La politique pratique n'est pas déductible de principes sans médiations. Une stratégie sans tactique reste une abstraction, et la tactique ne saurait être déduite du « seul sentiment révolutionnaire » : elle doit être « tracée de sang-froid en tenant compte de toutes les forces de classe dans un État donné ».

La divergence sur ce point est-elle importante ou mineure ? Cela dépend. Du point de vue de ce que l'on peut faire en commun (c'est notre expérience depuis de longues années avec certains courants libertaires), elle est secondaire, sans être mineure, par rapport à ce qui peut nous réunir dans les luttes sociales ou

internationales. Il y a en revanche des circonstances (septembre 1971 au Chili, mars 1933 en Allemagne, les élections du Front populaire en Espagne en 1936) où l'indifférence et l'absentéisme peuvent avoir des conséquences graves.

Si mystificateurs soient-ils, les rapports de forces électoraux sont, *a fortiori* dans des pays de longue tradition parlementaire, une composante des rapports de forces et un terrain, non le principal, d'apprentissage. Abandonner ce terrain peut sembler préserver une pureté principielle. Mais c'est aussi reproduire une division du travail entre social et politique, reconduire les formes de délégation (et de professionnalisation) représentative, et cantonner les mouvements sociaux dans un rôle de lobbys subalternes par rapport aux institutions, en somme tomber dans une « illusion sociale » symétrique à « l'illusion politique » que Marx dénonçait chez Bauer. On le vérifie périodiquement : ceux et celles qui sont mobilisés dans des luttes radicales et vouent les appareils réformistes aux gémonies, finissent, faute d'alternative, par voter pour eux, « par défaut », à contrecœur, au nom du moindre mal, « en se pinçant le nez », en jurant bien sûr que c'est bien la dernière fois : déprimant cercle vicieux ! Qu'on ne brisera pas par le mépris distancié.

**La Distance politique :** *Quelle justification donnes-tu à la participation régulière aux élections, par le vote et par la présentation de candidats ? Est-ce la doctrine léniniste d'un usage propagandiste (une tribune), ou est-ce davantage ?*

**D.B. :** L'un des points du différend porte sur la relation déterminée de l'événement à ses conditions de possibilité. C'est ce qui distingue l'événement politique du pur miracle théologique. Les masses ou peuple apprennent plus en quelques jours ou quelques heures de crise

révolutionnaire qu'en des années de routine parlementaire et syndicale, Elles se métamorphosent au feu de l'expérience. Il n'en demeure pas moins, quoi qu'en dise la chanson, que cela ne suffit pas à transformer le rien en tout. On ne passe pas de l'inexistence syndicale et électorale à l'hégémonie par la seule magie de l'événement. On ne franchit pas le Rubicon sans élan., sans avoir travaillé patiemment à « convaincre les retardataires au lieu de se séparer d'eux ». C'est tout le sens du tournant dit du « front unique » lors du troisième congrès de l'Internationale communiste, en réponse à l'aventure désastreuse de l'action putschiste de mars 1921 en Allemagne.

Le problème n'est pas de dénoncer les illusions parlementaires, mais de trouver le meilleur moyen de les dissiper effectivement. Disputer le terrain piégé des élections peut y contribuer mieux que l'abstention. Les intermittences événementielles de la politique ne suffisent pas à accumuler les forces et la confiance nécessaires.

Concevons-nous la participation au jeu de la représentation électorale comme une simple tribune ? Au-delà des effets de tribune, il s'agit cependant, fût-ce en pointillés, de dérouler un fil conducteur dans la durée, d'établir un lien visible entre les discours et les luttes. Le risque encouru est bien sûr celui de la cooptation, de l'absorption institutionnelle. Ce risque n'est pas moindre pour les syndicats ou les organisations « non gouvernementales », également exposées aux phénomènes de bureaucratisation. Que resterait-il, pourtant d'une politique sans syndicats, sans partis, sans élus, si ce n'est un témoignage éthique ?

Dans des pays où les institutions parlementaires font partie depuis plus d'un siècle des médiations et des casernes grâce auxquelles se perpétue l'hégémonie des classes domi-

nantes, la participation électorale est un peu plus que l'usage éclairé d'une tribune. La simple dénonciation ne suffit pas à mettre à nu les subterfuges et les sortilèges du système. L'extériorité de principe envers les institutions protège des dangers professionnels du pouvoir, elle ne permet pas de déplacer les lignes. En définitive, le renoncement à disputer tous les terrains de la lutte des classes, y compris les plus compromettants, contribue à reproduire la logique mortifère du moindre mal : « il faut bien » voter pour la gauche reniée, « on n'a pas le choix », il ne faut pas faire la politique du pire, etc. C'est la logique même de l'éternel retour du réformisme gestionnaire.

**La Distance politique :** *Quels arguments peux-tu mettre en avant pour l'appel à voter, non seulement pour des candidats qui présentent ta politique, mais même pour des candidats très éloignés, voire des gens tenus par toi pour des ennemis de longue date, comme Chirac ?*

**D.B. :** Si la non-participation électorale n'est pas une question de principe, la participation ne l'est pas davantage, ni la consigne de vote. En 1981, nous avons appelé à voter Mitterrand au deuxième tour pour chasser Giscard et mettre un terme à un quart de siècle de pouvoir sans partage de la droite. En 2002, au Brésil, nous avons soutenu Lula, malgré les engagements de sa « lettre aux Brésiliens » comme la première candidature issue des luttes ouvrières et populaires contre la dictature. En revanche, en 2002, nous n'aurions pas appelé positivement à voter Jospin s'il avait été présent au deuxième tour.

**La Distance politique :** *Quelle définition donnerais-tu aujourd'hui de « la gauche », qui justifierait éventuellement qu'on se situe dans un camp ainsi désigné, y compris électoralement ?*

**D.B. :** Deleuze prétendait que ce qui différencie la gauche de la droite, c'est que la gauche « a besoin que les gens pensent » et que son rôle est « de découvrir un type de problèmes que la droite veut à tout prix cacher ». Si tel était le cas, il faudrait en conclure que la gauche « réellement existante » est de moins en moins de gauche.

Je me méfie de la pensée classificatoire et des définitions formelles. La notion de gauche est une notion spatiale (d'origine parlementaire) et relative. Elle se situe par rapport à une droite. Ainsi Fabius est à la gauche de Bayrou (pas toujours) et Emmanuelli à la gauche de Strauss-Kahn, comme le *Nouvel Observateur* est à la gauche du *Point*, ou *Le Monde* à la gauche du *Figaro*. Ces différences tendent à se dissoudre dans un vaste centre-droit et centre-gauche, dans une gauche du centre qui se rapproche, au nom de la « troisième voie » ou du « nouveau centre », de la droite du centre. Ce pour des raisons tant sociologiques que grammaticales.

Il n'en demeure pas moins des différences, résiduelles peut-être, liées à la tradition, à l'histoire, à des liens encore différents avec l'électorat populaire et avec certaines organisations (mutuelles, etc.). Les contradictions entre l'héritage de la social-démocratie et son orientation libérale restent plus vives en France qu'en Allemagne ou en Grande-Bretagne. Non du fait de ses dirigeants, mais en fonction de rapports de forces sociaux moins dégradés dont ils doivent, fût-ce par électoralisme, encore tenir compte.

Une autre approche, consisterait à définir la gauche, non plus par un projet ou un programme (ce serait de plus en plus difficile), mais par des « valeurs ». Ainsi Norberto Bobbio la définissait par la fidélité à un principe d'égalité. Face à la rhétorique de l'équité à la sauce

Minc, c'est la moindre des choses. Mais ce jargon des valeurs, aussi volatiles que celles de la Bourse, sert de cache-misère au vide politique et ne résout rien.

**La Distance politique :** *Plus généralement : si, comme le dit Lénine, la démocratie est « une forme d'État », considères-tu la démocratie représentative comme la forme d'État « moderne », à laquelle on ne peut qu'être fidèle, si même on y introduit des ajustements ? Ou donnes-tu encore un sens aux oppositions tranchées entre « démocratie formelle » et « démocratie réelle », voire « démocratie bourgeoise » et « démocratie prolétarienne » ?*

**D.B. :** Il faudrait, mais ce n'est pas ici le lieu, aborder la question de la démocratie du point de vue de ses variations historiques. Une « forme d'État » ? Donc une forme tributaire de rapports de classe historiquement déterminés. L'autonomie (« relative », disait-on jadis) de la politique ne saurait justifier une démocratie sans phrases, fantomatique, détachée des rapports de classe. En revanche, je suis de plus en plus réservé envers un raisonnement qui, sous prétexte de renvoyer aux contenus de classe, rabattrait les questions politiques sur une substance sociologique. [Dans mon courant, nous nous sommes trop étripés sur les notions de partis ou d'États ouvriers, cherchant dans une « nature » sociale profonde les raisons ultimes des phénomènes politiques. C'est ce qui conduisait à faire du vote pour « les partis ouvriers » une question de principe « malgré les trahisons de leurs directions », ou à défendre inconditionnellement l'Union soviétique comme « État ouvrier bureaucratiquement dégénéré » malgré la terreur bureaucratique !]

Démocratie formelle ? Oui, en un certain sens. Les formules de *La Question juive* à ce propos ont donné lieu à bien des faux procès. La forme

a son importance, et ses limites. Le formel n'est pas irréel et le réel n'est pas informel.

Dès lors que la souveraineté descend de la transcendance céleste pour devenir immanente et profane, le problème de la représentativité devient crucial. Loin de résoudre le problème, l'antinomie entre démocratie représentative et démocratie directe a été source de bien des malentendus. Dans cette opposition, la critique de la représentation vise en réalité la délégation, la confiscation, la professionnalisation de la souveraineté. Quant à la démocratie directe sans « représentation » elle ne se conçoit guère qu'à l'échelle du village, du quartier, ou de l'entreprise, et encore ! Chez Lénine il n'est jamais question de mandat impératif, mais de contrôle et de révocabilité des mandataires par les mandats.

Pas de démocratie, donc, sans médiations, sous peine de voir la visée commune dissoute dans une sorte de démocratie corporative. Dans sa polémique contre l'Opposition ouvrière de 1921, Lénine était cohérent par rapport à sa critique dans *Que Faire ?* contre l'économisme ou le trade-unionisme. La politique n'a pas pour objet une revendication économique particulière, mais le rapport réciproque de toutes les classes de la société. C'est pourquoi elle n'est pas seulement de l'économie (ou du social) concentré. Elle a son langage propre, ses déplacements et ses condensations, par conséquent une certaine représentation dont les formes font problème.

Faire de la démocratie une abstraction (un fétiche) en lévitation au-dessus des classes relève des mystifications de la logique capitaliste, associées à celles du contrat égal, du suffrage équitable, etc. Sur le terrain de cette démocratie bourgeoise, il y a des batailles limitées à mener, mais, en matière d'institutions, le fil à plomb reste le primat des structures

d'auto-organisation et d'autogestion sur les institutions délégataires.

Cette question est évidemment liée à celles de la dictature du prolétariat et du dépérissement de l'État. La formule de la dictature, dont le sens était à peu près clair dans le mouvement révolutionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est chargée au XX<sup>e</sup> d'un contenu qui la rend inutilisable sans un luxe de précisions et d'explications. Mais le fond du problème demeure : pas de révolution, pas de changement des rapports sociaux, sans passage par l'état d'exception et mise en suspens de l'ordre juridique existant, sans remise en jeu du rapport entre le droit et la force. C'est pourquoi, chez Marx, le concept de dictature du prolétariat ne définit pas un montage institutionnel ou une forme. C'est avant tout un concept stratégique dont la Commune sera « la forme enfin trouvée ». Rupture donc, solution de continuité. Contrairement à ce que dit la chanson, cela ne signifie pas table rase ou page blanche. D'où le thème du dépérissement ou de l'extinction de l'État en tant que corps séparé, opposé à la formule anarchiste de son abolition pure et simple. Pour Marx il s'agit de créer les conditions pratiques et matérielles de ce « dépérissement ». Briser le vieil appareil d'État est un acte (révolutionnaire), socialiser le pouvoir est un processus.

Pourquoi la participation électorale constituerait-elle une question de principe ? Cela ne revient-il pas à réduire la politique à son moment événementiel, inconditionné, et à considérer le quotidien prosaïque comme une parenthèse entre deux instants critiques ? Étendre le domaine de la politique bien au-delà de la sphère étatique, rester disponible à la surprise de l'événement, ce n'est pas nier la part institutionnelle de la lutte et son importance formelle.

**La Distance politique :** *Quand vous avez des élus, quelle vision avez-vous de leur rôle dans les assemblées ? Et quelle est votre doctrine du rapport entre les élus et le parti (la LCR en la circonstance) ? Et à supposer que vous obteniez, seuls ou en coalition, la majorité dans une assemblée (quel que soit son échelon, municipal, cantonal, etc.), quelle conception auriez-vous de cet accès à la gestion d'État ?*

**D.B. :** Reconnaissons d'abord sportivement que nous sommes d'autant plus vertueux que nous avons peu été exposés à la tentation. La loi électorale se charge de veiller à notre pureté.

À la lumière de notre expérience limitée, quel est le rôle des élus ? Un rôle de contrôle bien sûr, d'agitation. Mais aussi un rôle pédagogique. Il y a bien d'autres choses modestes, sur les marchés publics, sur les conseils d'administration des lycées, où des batailles concrètes et publiques sont possibles.

D'autre part, nous nous sommes attachés à donner une image non professionnelle de l'élu en organisant systématiquement des comptes de mandats, en veillant à ce que le salaire (des députés européens) ne soit pas supérieur à celui d'un ouvrier qualifié, en évitant autant que possible la professionnalisation : les élus, quand leur statut le permet, gardent leur travail salarié à mi-temps. C'est ainsi qu'au printemps 2003 nos camarades élus régionaux étaient les seuls conseillers grévistes soumis comme leurs collègues aux retenues sur salaire. Ce n'est certes pas la révolution, mais une contribution modeste à une autre perception de la politique.

Pendant plus de douze ans, nos camarades ont, en alliance avec d'autres courants du Parti des travailleurs brésilien, été majoritaires

dans la municipalité de Porto Alegre. Le bilan n'est pas négligeable, tant sur le plan interne (l'expérience du budget participatif) qu'international (Porto Alegre capitale symbolique des résistances à la contre-réforme libérale). Encore faut-il savoir en quoi consiste ce budget participatif récupéré aujourd'hui comme un gadget à la mode par les rhétoriques gestionnaires de droite et de gauche. Il s'agissait originellement d'instaurer une double légitimité, entre le conseil municipal élu au suffrage universel (environ un million d'électeurs) et l'assemblée du budget participatif, représentant environ 50 000 citoyens organisés en comités de quartier. La municipalité « légale » proposait un budget que les comités discutaient et modifiaient.

Généralement, le conseil municipal ratifiait la proposition issue de la démocratie directe des assemblées. C'est d'autant moins une révolution que la marge de choix, une fois payés les employés municipaux, la dette, etc., porte sur les priorités de services sociaux et 5 % seulement du budget. L'expérience à une valeur pédagogique dans la mesure où elle permet des mobilisations concrètes qui viennent se heurter aux politiques du gouvernement fédéral. Cette vertu a changé avec l'avènement du gouvernement Lula. Au lieu d'apparaître comme une alternative aux politiques fédérales de droite, le budget participatif apparaît alors comme un relais des orientations gouvernementales sur la réforme des retraites, le salaire des fonctionnaires, etc. C'est une des raisons de la perte de la municipalité lors des élections de novembre 2004.

Cette pratique (limitée) des rapports entre parti et élus ne constitue pas une « doctrine ».

Elle respecte quelques grandes orientations : l'élu est un porte-parole et un relais des mouvements sociaux dans les institutions, et non la courroie de transmission de la raison d'État dans ces mouvements. S'il reste soumis à une discipline de parti (dont la forme et l'extension sont variables), ce n'est pas comme le croient les détracteurs par fidélité à un bolchevisme d'un autre âge ; mais parce que c'est le seul contrepoids collectif aux puissantes forces de personnalisation médiatique et de cooptation institutionnelle.

Enfin, quelle conception aurions-nous de la « gestion d'État » au cas où nous obtiendrions, « seuls ou en coalition » la majorité dans une assemblée ? C'est une hypothèse que nous avons le plus grand mal à imaginer. Les effets mystificateurs de la citoyenneté formelle, le cercle vicieux du fétichisme et de la réification, l'emprise de l'idéologie dominante sont tels, qu'une prise de conscience graduelle sur le terrain électoral est exclue. Changer le monde passe par un bouleversement radical des rapports sociaux et notamment des rapports de propriété inconcevable sans une crise révolutionnaire au cours de laquelle les masses sont transfigurées et apprennent plus en quelques jours qu'en des années de routine parlementaire. Quant à la machine d'État, il s'agit toujours de la briser, et non de la gérer telle qu'elle, de désétatiser la politique, de s'engager sur la voie du dépérissement de l'État, et d'expérimenter les formes institutionnelles de ce dépérissement.

Paru [sous un titre différent] dans *La Distance politique* n° 1, juillet 2005.